

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.*

**Étaient présents** : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Baptiste REY, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

**Absents**: néant

**Secrétaire de séance** : M. Gaétan DUPONT

**NOMBRE DE MEMBRES** :

- En exercice : 11
- Présents : 11
- Votants : 11

**DATE DE CONVOCATION** : 13.03.2023

**DATE D’AFFICHAGE** : 13.03.2023

---

**Objet : Participation au financement des sorties scolaires**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention aux parents des élèves de tout établissement scolaire, école, collège, lycée et assimilé, public ou privé, participant à une sortie scolaire de plus d'une journée à hauteur de 30 % de la somme laissée à la charge des familles, dans la limite de 120 Euros et à raison d'une sortie par année scolaire, sur présentation d'une attestation de présence de l'enfant à ce séjour établie par l'établissement scolaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 20 mars 2023

Le Maire,  
Pierre LEMETAIS

